

## "L'intégration européenne résistera-t-elle?" dans Le Monde diplomatique (Novembre 1971)

**Légende:** En novembre 1971, le mensuel français Le Monde diplomatique jette un regard critique sur les propositions de la Commission européenne pour mettre fin aux troubles monétaires en Europe.

**Source:** Le Monde diplomatique. dir. de publ. Fauvet, Jacques ; Réd. Chef Honti, François. Novembre 1971, n° 212. Paris.

**Copyright:** (c) Le Monde Diplomatique

**URL:**

[http://www.cvce.eu/obj/"l\\_integracion\\_europeenne\\_resistera\\_t\\_elle\\_"\\_dans\\_le\\_monde\\_diplomatique\\_novembre\\_1971-fr-3e92a20b-b5af-4e47-ab62-d6cbdf8735e5.html](http://www.cvce.eu/obj/)

**Date de dernière mise à jour:** 17/09/2012

## L'intégration européenne résistera-t-elle ?

Par PAUL COULBOIS

La crise monétaire mondiale ouverte le 15 août dernier est venue s'ajouter à la crise monétaire interne que la Communauté économique européenne connaissait depuis le mois de mai. A cette époque, devant l'afflux de capitaux spéculatifs en Allemagne, le gouvernement de Bonn avait décidé de laisser flotter le mark, et la monnaie néerlandaise s'était vu contrainte de suivre la même voie.

Qu'une telle solution fût incompatible avec l'intégration monétaire des Six ne faisait aucun doute, et le Conseil des Communautés l'avait souligné dans sa résolution du 9 mai 1971. Toutefois, comme une solution communautaire s'était révélée impossible, le Conseil avait « marqué sa compréhension » envers un élargissement temporaire des marges de fluctuation pour certaines monnaies, tout en adoptant un règlement pour les échanges de produits agricoles et en affirmant que des mesures appropriées devraient être prises « pour décourager les entrées excessives de capitaux et neutraliser leurs effets sur la situation monétaire intérieure ».

C'est donc une Communauté diminuée, dans laquelle le processus d'intégration était suspendu, qui a dû subir le choc des décisions américaines. Malgré les efforts de la commission, les Etats membres n'ont pu, le 19 août, se mettre d'accord sur un régime de change commun: le mark est resté flottant, et son appréciation par rapport au dollar atteignait à la mi-octobre quelque 9%, la surcote du florin étant de l'ordre de 7%; en Belgique, malgré la persistance du double marché, le franc commercial s'était revalorisé (de 6,5%), la décision ayant été prise de maintenir son cours dans la limite de 0,75% par rapport au florin; l'Italie a également supprimé les marges de fluctuation de la lire, qui s'était appréciée de quelque 2%; enfin, la France a eu recours au double marché: si le franc financier était monté de quelque 2%, la surcote du franc commercial n'atteignait que 0,25%, ce qui est normal vu la situation de notre balance commerciale.

Les Six se trouvent ainsi en face de deux problèmes qui se conditionnent mutuellement: la crise mondiale vient aggraver leurs difficultés internes, mais, en même temps, elle les incite à résoudre celles-ci au plus vite pour présenter un front uni dans les négociations avec les Etats-Unis. Ceux-ci, comme il est naturel, cherchent à diviser leurs adversaires pour continuer à régner, mais, si leurs efforts en ce sens semblent en bonne voie avec le Japon, une tentative pour dissocier l'Allemagne de ses cinq partenaires paraît au contraire avoir provoqué à Bonn un sursaut communautaire.

Il n'en reste pas moins qu'au milieu du mois d'octobre les positions des pays membres sont fort éloignées les unes des autres, aussi bien quant aux solutions à appliquer dans la Communauté qu'en ce qui concerne l'attitude à adopter envers les Etats-Unis. La thèse suivant laquelle il convient de recourir aux changes flottants, ne fût-ce qu'à titre temporaire, continue d'être soutenue par l'Allemagne; M. Schiller, ministre fédéral de l'économie et des finances, reste partisan de cette technique, et il s'indigne que son pays soit le seul à la mettre en pratique de façon honnête. Il accuse tous les autres — et notamment, quoique sans les citer, le Japon et la France — de faire obstacle à la revalorisation de leurs monnaies par des contrôles ou des interventions des banques centrales sur les marchés des changes. En conséquence, les capitaux spéculatifs se dirigent de façon préférentielle vers l'Allemagne; le mark s'en trouve porté à un cours excessif, qui préjudicie aux exportations et, par là, au niveau de la production, de l'emploi et des profits dans l'économie allemande. Pour lutter contre cette évolution défavorable, la Bundesbank a dû à son tour soutenir le dollar, tant au comptant qu'à terme. Ainsi, d'après M. Schiller, les forces du marché ne sont pas en mesure de jouer leur rôle naturel et de déterminer des cours de change qui soient réalistes.

La thèse n'est pas sans réplique. Sur le plan mondial, les circonstances présentes conduisent à accorder peu de crédit aux changes flottants. En effet, il n'est question que d'un alignement général des parités, ce qui invite évidemment à des opérations spéculatives, alimentées d'ailleurs par la publication, au moyen de « fuites » plus ou moins délibérées, de chiffres sur les taux de réévaluation possibles des diverses monnaies. Il en résulte que les cours de change sont dominés par ces mouvements spéculatifs et n'ont aucune signification économique réelle. L'intervention des banques centrales est alors inévitable, et nul ne peut prétendre que les cours actuellement atteints ont la moindre chance d'équilibrer les balances de base.

A l'intérieur de la Communauté, le problème est encore plus grave: tant que les monnaies des Six flottent les unes par rapport aux autres, il n'y a plus d'intégration possible, et le Marché commun, ainsi arrêté dans sa réalisation, ne peut que se dégrader. En cette affaire, le temps ne travaille pour personne: plus la crise se prolonge, plus l'éclatement de l'Europe et la guerre économique à l'échelle mondiale deviennent probables.

### Les propositions de la commission

Dans ces conditions, il convient d'accorder la plus grande attention aux propositions que la commission des Communautés a présentées au Conseil le 19 août, et dont M. Raymond Barre a fait état devant le Parlement européen le 22 septembre. Ce plan s'articule en trois points. Il convient d'abord que des taux de change fixes et réalistes soient établis entre les cinq monnaies de la Communauté compte tenu des variations de cours intervenues sur les marchés depuis le mois de mai. Le principe de la fixité des parités n'est pas contestable à l'intérieur d'une zone en voie d'intégration, mais on doit s'attendre à des marchandages serrés, notamment entre la France et l'Allemagne. Celle-ci peut faire valoir que la dévaluation du franc et la réévaluation du mark en 1969, puis la hausse du mark depuis mai, donnent aux exportations françaises vers l'Allemagne une prime non justifiée par les rapports de coûts, ceux-ci prêtant d'ailleurs à discussion, dans une perspective dynamique, si la hausse des salaires outre-Rhin vient à se ralentir plus qu'en France comme certains indices donnent à le penser.

Le second élément du dispositif proposé par la commission est un élargissement modéré des marges de fluctuation des cinq monnaies à l'égard de l'extérieur. M. Barre a souligné que cette mesure ne devait pas être « *un stratagème pour effectuer des changements de parité* », mais avoir pour seul but de pallier les conséquences de mouvements de capitaux induits par des différentiels d'intérêt.

Le troisième élément du plan est la mise en œuvre par les Etats membres d'instruments efficaces pour lutter contre les afflux excessifs de capitaux. Sur ce point encore, l'opposition est nette entre les thèses de la Commission et celles de M. Schiller, pour qui les déséquilibres résultent des interventions gouvernementales et non des mécanismes du marché. Il semble pourtant qu'un rapprochement pourrait se faire, sous l'influence de MM. Brandt et Scheel, pour recourir à des moyens qui ont déjà fait leurs preuves: réglementation de la position des banques envers l'étranger, limitation de l'accès des entreprises nationales au marché des euro-devises, non-rémunération des dépôts étrangers, auxquels seraient en outre appliqués des taux majorés de réserves obligatoires.

Ces difficultés internes de la Communauté sont si sérieuses qu'il serait illusoire d'en espérer une solution rapide, d'autant que, par-delà les aspects techniques des problèmes, il faut apercevoir leur signification économique profonde. Un renversement de la balance des paiements des Etats-Unis — même s'il n'est que de 8 milliards de dollars en deux ou trois ans, comme le suggère l'O.C.D.E., au lieu de 13 milliards dans un délai plus bref, comme le demande M. J. Connally — implique un très lourd processus d'ajustement, concrétisé par une perte de débouchés du reste du monde: l'Europe des Six, le Japon et l'Angleterre devront se répartir l'essentiel de ce fardeau, et la nouvelle structure des taux de change est le moyen technique pour opérer ce partage. En clair, celui qui réévaluera le plus supportera une part plus grande du ralentissement conjoncturel imposé à l'ensemble, et il est compréhensible que chacun s'efforce de rejeter sur les autres le maximum d'impulsions déflationnistes.

D'après les estimations de la Commission, le redressement américain ferait perdre à la Communauté quelque 2 milliards de dollars d'exportations, ramenant le taux de croissance global de celles-ci de 8% l'an à 3 ou 4%, ce qui correspondrait à une diminution de deux cent mille personnes dans le niveau de l'emploi. Déjà la récession s'annonce en Italie, aux Pays-Bas, en Allemagne, et le soutien de l'activité par une « reflation » interne se heurte à la persistance de la hausse des coûts. Quant à la France, si sa situation est plus favorable pour l'instant, on ne peut exclure que les prévisions pour 1972 se révèlent trop optimistes dans un environnement international déprimé, surtout si la parité du franc vient à être rehaussée. Il faut donc reconnaître que la Communauté est menacée de « stagflation », et cette évolution ne pourrait que stimuler la résistance aux ajustements, conduisant à une généralisation du protectionnisme. Les Etats-Unis ayant donné le signal, bientôt suivis par le Danemark, on peut craindre que la défense des intérêts propres à chaque pays

n'aboutisse à un retour aux pratiques nationalistes qui ont marqué la grande dépression, et dont nul ne devrait pourtant oublier qu'elles ont eu pour seul résultat la misère générale, sans parler des conséquences politiques...

Il reste enfin un problème si brûlant que rares sont les officiels ayant eu le courage de l'évoquer: le renversement de balance que veulent les Etats-Unis et qui a pour but de leur permettre de rester exportateurs nets de capitaux. Est-il certain que le reste du monde doive se laisser condamner à la récession pour satisfaire cette exigence ?